

L'arc boutant

Une publication de la FNOGEC
au service des responsables des établissements catholiques d'enseignement

SEPTEMBRE 2010

n° 505

■ Tableau de bord « Indices » 2008/2009

- Richesses humaines. **p.3**
- Données macro-économiques **p.4**
- Le scanner économique **p.8**
- Bilan et enjeux **p.20**

**Journées nationales
de la FNOGEC
le 26 et 27 mars
2011**



Éditorial

Par Jacques GIROUX
Président de la FNOGEC

Ce numéro de L'arc boutant spécial observatoire économique et social vous permet de bénéficier d'une synthèse de l'important rapport sur « l'état de santé » de notre secteur.

Cette année, nous avons encore enrichi nos base de données en ajoutant à INDICES et EC-OL/OGEC les données issues de l'OPCA EFP. Cet apport supplémentaire permet une meilleure connaissance des personnels travaillant dans notre secteur.

Ce travail important réalisé par les équipes de la FNOGEC fait que nous sommes une des rares fédérations du secteur associatif à pouvoir présenter un tel état des lieux.

Nous n'oublions pas que sa fidélité repose sur la collecte des informations et nous ne pouvons que remercier ceux et celles qui remplissent les bases de données et inciter ceux qui ne le font pas encore à le faire.

La campagne de collecte INDICES – EC-OL pour 2009/2010 va commencer prochainement, n'hésitez pas à vous appuyer sur vos correspondants pour vous faire aider si besoin.

Permettez-moi de mettre en évidence quelques chiffres clés. Notre secteur d'activité pèse tous financements confondus 15 % du secteur de l'économie sociale et solidaire et 15 % des emplois de ce même secteur.

En financement propre apporté par les familles, on compte près de 4 milliards d'euros annuels, ce qui correspond à autant d'économies pour la collectivité publique (État et collectivités locales).

Enfin, il y a plus de 80 000 fiches de paies faites par les OGEC représentant 52 000 équivalents temps plein.

Au-delà de ces aspects de présentation générale, je voudrais rappeler que face aux défis d'avenir auquel nous sommes confrontés, seule une bonne capacité d'analyse de la situation actuelle doit nous permettre de proposer des solutions qui par nature ne pourront être qu'innovantes.

Le travail sur les solutions et attitudes à tenir sera au cœur des Journées nationales des 26 et 27 mars 2011 à Nancy, auxquelles nous vous invitons à participer. □

Indices

Outil d'analyse et de gestion, l'observatoire économique « Indices » permet de restituer une image fidèle de la situation économique et financière des établissements au plan national mais aussi régional et diocésain (hors enseignement agricole). C'est un soutien indéniable tant pour les établissements que pour les institutions de l'Enseignement catholique.

La mise en œuvre de cet observatoire comporte une double exigence :

- Mieux nous connaître nous-même pour mieux préparer l'avenir,
- Effectuer un exercice nécessaire de transparence : une réponse au besoin accru de transparence

financière interne et externe (voir récent rapport de la Cour des Comptes).

Nous remercions vivement tous les membres du réseau des observateurs économiques et permanents qui ont contribué par leur travail et leur compétence, au renforcement de cette base économique et sociale.



ÉCHANTILLON OBSERVÉ

L'échantillon observé représente la photographie de l'Enseignement catholique français. Sur les 2300 dossiers comptables retenus, 1874 ont été pris en compte afin que soient respectés les critères suivants :

- ◆ Représentativité des OGEC de province et d'île de France. Pour chaque typologie d'établisse-

ments analysés, par exemple, le nombre d'OGEC provenant de l'île de France ne dépasse pas 7 %, soit le poids relatif.

- ◆ Pour la typologie « écoles », un équilibre a été respecté sur le nombre d'OGEC ayant moins de 5 classes et plus de 5 classes.

TYPOLOGIES D'OGEC PRIS EN COMPTE DANS L'ÉCHANTILLON

	OGEC collecte 2006/2007		OGEC collecte 2007/2008		OGEC collecte Total 2008/2009		OGEC Échantillon 2008/2009	
Écoles (seules)	1 451	64 %	1 402	66 %	1 495	65 %	1 229	66 %
Collèges	200	9 %	108	5 %	144	6 %	129	7 %
Lycées	93	4 %	83	4 %	99	4 %	77	4 %
Collèges – lycées	68	3 %	47	2 %	61	3 %	47	2 %
Écoles – collèges – lycées	192	8 %	208	10 %	223	10 %	160	9 %
Écoles – collèges	266	12 %	262	12 %	278	12 %	232	12 %
Total	2 270		2 110	-7 %	2 300	+9 %	1 874	

La structure de la population observée est assez homogène au niveau :

- ◆ du poids respectif de chaque catégorie d'OGEC (OGEC à un seul niveau d'enseignement, OGEC à plusieurs niveaux d'enseignement...) dans l'ensemble de la population d'OGEC étudiée ;
- ◆ de la taille, en nombre moyen d'élèves, de chaque catégorie.

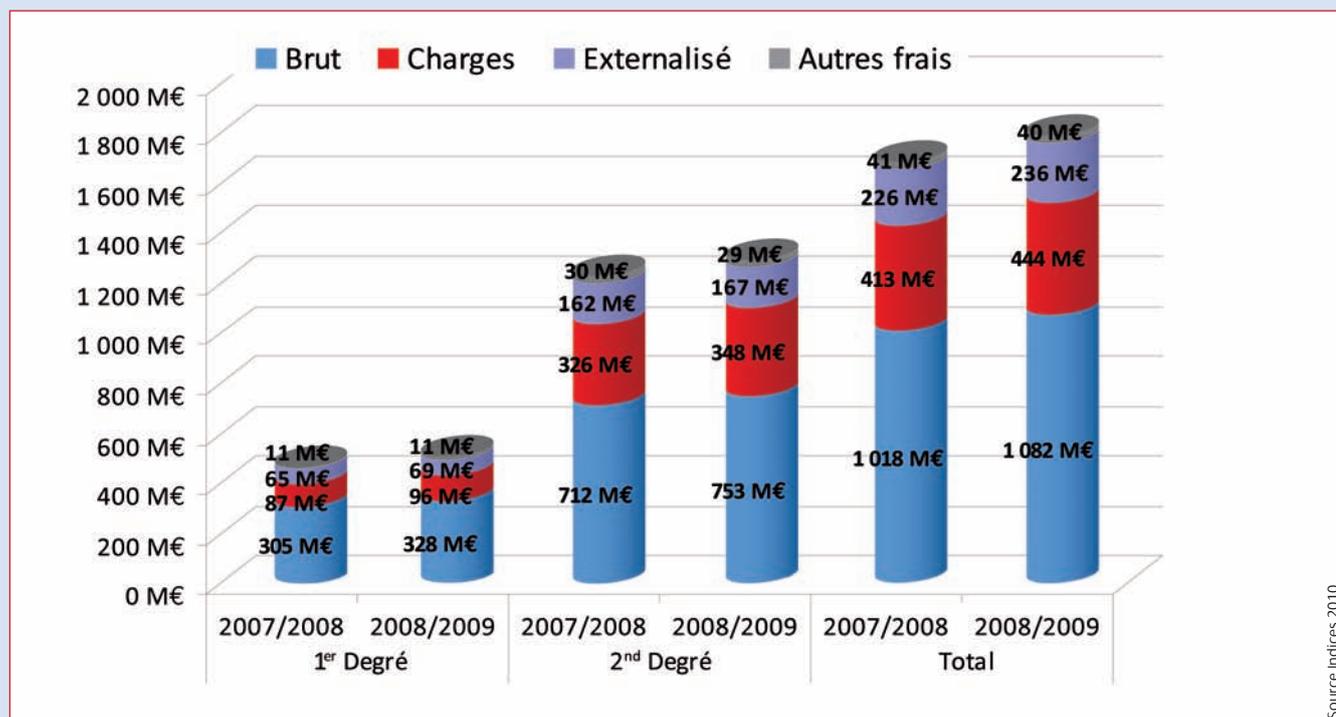
EFFECTIF MOYEN DE CHAQUE TYPOLOGIE D'OGEC DANS L'ÉCHANTILLON

	2006/2007	2007/2008	2008/2009
	Effectif moyen	Effectif moyen	Effectif moyen
Écoles (seules)	169	169	161
Collèges (seuls)	397	456	445
Lycées (seuls)	648	602	622
Collèges – lycées	1 076	1 046	1 011
Écoles – collèges – lycées	1 295	1 248	1 310
Écoles – collèges	539	492	526

RICHESSSES HUMAINES

Le point sur les personnels OGEC et la masse salariale qu'ils représentent. (L'essentiel des statistiques sur le personnel Ogec a déjà été publié dans L'Arc Boutant de juin 2010).

LA MASSE SALARIALE



L'Enseignement catholique est un tissu de petites et moyennes structures :

- les $\frac{3}{4}$ des OGEC ont des effectifs salariés non enseignants inférieurs à 10 ;
- l'effectif moyen pour un OGEC est de 15 salariés (personnes physiques) et 10 équivalents temps pleins (ETP).

Les effectifs salariés se répartissent à peu près également entre les OGEC à moins de 20 salariés et les OGEC à plus de 20 salariés.

Les structures à moins de 10 salariés salarient en moyenne 6 personnes, soit 4 équivalents temps pleins (ETP).

Les structures à plus de 50 salariés salarient en moyenne 100 personnes, soit 70 équivalents temps pleins (ETP).

Le salaire brut mensuel moyen va de 955 € par personne dans la catégorie des OGEC à moins de 10 salariés (plus de temps partiels et plus de non cadres) à 1 392 € dans la catégorie des OGEC à plus de 50 salariés.

Le salaire brut mensuel moyen versé s'élève à 1 560 € par ETP dans les structures à moins de 10, et 2 000 € dans les structures à plus de 50.

(L'ensemble des chiffres précédents provient de l'OPCA-EFP.)

La masse salariale telle que nous l'appréhendons (observatoire économique « Indices ») est l'addition des composants suivants :

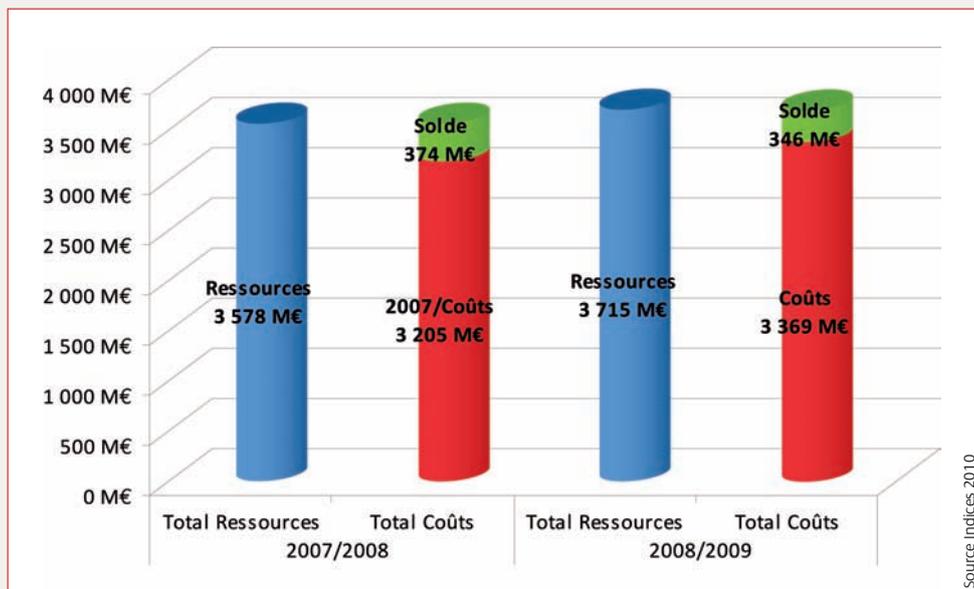
- Masse salariale « interne » générée par l'emploi des personnels OGEC, constituée des salaires bruts et charges patronales annuels versés pour ces personnels salariés par les OGEC : 1,52 milliards.
- Masse salariale « externalisée » : il s'agit de la masse salariale (bruts + charges patronales) comprise dans les services externalisés (restauration, nettoyage...) générée non par les personnels des OGEC, mais par les personnels des sociétés de services qui assurent des prestations pour le compte des OGEC : évaluation 0,24 milliards.
- Autres charges sociales : pour l'essentiel, charges sociales enseignants dont la CSG/CRDS et la taxe « prévoyance » : 0,04 milliards (obligations issues de la loi CENSI, même si les enseignants n'ont aucun lien juridique avec l'OGEC).

Total général : 1,8 milliards

La totalité de ces trois composants constitue une masse salariale « retraitée » (1,8 milliards) permettant à tout établissement, quels que soient ses choix « d'externalisation » de se comparer à des établissements exerçant des activités équivalentes.

L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE PÈSE 4 MILLIARDS D'EUROS

BUDGET DE FONCTIONNEMENT CONSOLIDÉ DES OGEC (EN MILLIONS D'EUROS)

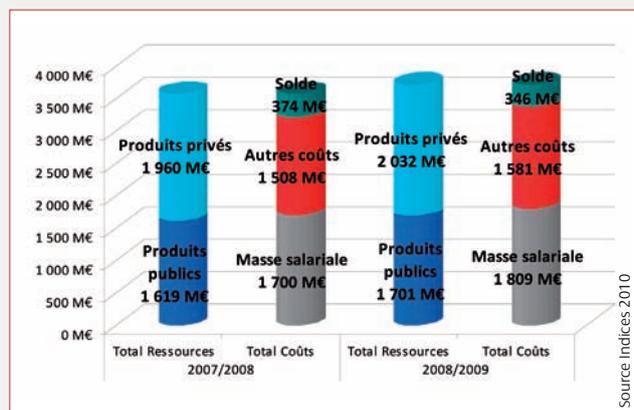


Le budget de fonctionnement consolidé des OGEC toutes activités confondues est de 3,4 milliards d'euros en 2009 (contre 3,2 milliards en 2008) soit une progression de 6 %. Avec l'enseignement agricole (un peu moins de 300 millions d'euros) les associations périphériques (coopératives, associations sportives, foyers socio-culturels, centres de formation professionnelle et CFA...), le poids économique des associations porteuses d'activités développées au sein de l'enseignement catholique est proche de 4 milliards d'euros. À ces 4 milliards d'euros, si l'on ajoute les 6 milliards d'euros

de masse salariale des enseignants, le poids économique de notre secteur est donc de 10 milliards d'euros, par rapport à un poids total du secteur associatif en France un peu inférieur à 70 milliards d'euros.

L'Enseignement catholique pèse donc en poids économique environ 15 % du secteur associatif, et en nombre de salariés, environ 15 % également (186 000 ETP salariés enseignants et non enseignants par rapport à pratiquement 1 150 000 ETP salariés pour l'ensemble du secteur associatif).

RÉPARTITION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT ANNUEL (EN MILLIONS D'EUROS)



Le solde financier disponible pour l'investissement, appelé capacité d'autofinancement*, diminue régulièrement. C'est un constat inquiétant pour notre secteur, qui a devant lui des investissements importants de rénovation, mise aux normes, déploiement et développement. La marge disponible pour pérenniser nos activités devrait être en moyenne de 15 % : elle est passée entre 2007/2008 et 2008/2009 de 10 à 9 %.

Les ressources de fonctionnement ont progressé de pratiquement 4 % entre les deux exercices alors que dans le même temps, les charges de fonctionnement progressaient de plus de 5 %. Parmi les charges, le poste le plus important, la masse salariale, a progressé de 6 %.

* La capacité d'autofinancement (CAF) est calculée par différence entre les produits de fonctionnement encaissés et les charges de fonctionnement décaissées. La CAF, c'est la trésorerie dégagée par une année de fonctionnement.

1^{ER} DEGRÉ : FONCTIONNEMENT AGRÉGÉ EN MILLIONS D'EUROS

TOTAL 1 ^{ER} DEGRÉ EN MILLIONS D'EUROS		2006/2007		2007/2008		2008/2009	
	Nombre d'élèves en métropole (source ECA)	840251	0,11 %	841200	-1,02 %	832660	
Ressources	Produits familles (enseignement)	287 M€		299 M€		317 M€	
	Produits publics (enseignement)	429 M€		432 M€		454 M€	
	Produits autres activités	240 M€		248 M€		271 M€	
	RESSOURCES	955 M€	2 %	979 M€	6 %	1 042 M€	
		2006/2007		2007/2008		2008/2009	
Coûts	Masse salariale	463 M€		469 M€		503 M€	
	Coût fonctionnement locaux	132 M€		146 M€		157 M€	
	Autres coûts	259 M€		265 M€		279 M€	
	COÛTS	854 M€	3 %	881 M€	7 %	939 M€	
Solde disponible pour Investissement (CAF nette)		102 M€	-3 %	98 M€	4 %	102 M€	

Les produits « familles » et les produits « autres activités » constituent des « produits privés » pour les OGEC : en 1^{er} degré, ces produits privés représentent 56 % des produits totaux en 2008/2009, contre 55 % deux ans auparavant, soit une prise en charge plus importante par les familles de la dépense globale.

En 1^{er} degré, la marge financière disponible pour l'investisse-

ment est stable depuis 3 ans, avec les mêmes remarques sur son insuffisance notoire, et le constat, différent du 2nd degré, d'un fonctionnement qui n'est pas en ligne avec les besoins des projets pédagogiques (les dépenses de fonctionnement doivent s'adapter à une pauvreté moyenne des ressources, avérée malgré une amorce de rattrapage en 2008/2009, voir tableau ci-dessous).

1^{ER} DEGRÉ : FONCTIONNEMENT MOYEN PAR ÉLÈVE

MONTANTS/ÉLÈVE/AN		2006/2007		2007/2008		2008/2009	
Ressources	Contribution familles	257 €		270 €		287 €	
	Activités annexes	84 €		86 €		94 €	
	Total familles enseignement	341 €	4 %	356 €	7 %	381 €	
	Forfaits communaux	382 €		398 €		438 €	
	Autres subventions	128 €		115 €		107 €	
	Total collectivités publiques	510 €	1 %	513 €	6 %	545 €	
	Autres activités	286 €	3 %	295 €	10 %	325 €	
RESSOURCES	1 137 €	2 %	1 164 €	7 %	1 251 €		
		2006/2007		2007/2008		2008/2009	
Coûts	Masse salariale	551 €	1 %	558 €	8 %	604 €	
	Coût fonctionnement locaux	157 €	11 %	174 €	9 %	189 €	
	Autres coûts	308 €	2 %	315 €	6 %	335 €	
	COÛTS	1 016 €	3 %	1 047 €	8 %	1 128 €	
Solde disponible pour Investissement (CAF nette)		121 €	-3 %	117 €	5 %	123 €	

Nous estimons que le solde financier par élève et par an devrait se situer à un niveau minimum de 250 € par élève pour satisfaire à l'ensemble des besoins d'investissement en

1^{er} degré. Cet objectif suppose de doubler le solde financier annuel par élève actuellement obtenu.

2ND DEGRÉ FONCTIONNEMENT AGRÉGÉ EN MILLIONS D'EUROS

TOTAL 2 ND DEGRÉ EN MILLIONS D'EUROS		2006/2007		2007/2008		2008/2009	
Nombre d'élèves en métropole (source ECA)		1 086 570	0,48 %	1 091 762	0,11 %	1 093 012	
Ressources	Produits familles (enseignement)	599 M€		597 M€		639 M€	
	Produits publics (enseignement)	1 206 M€		1 184 M€		1 238 M€	
	Produits autres activités	858 M€		818 M€		796 M€	
	RESSOURCES	2 662 M€	-2 %	2 599 M€	3 %	2 673 M€	
		2006/2007		2007/2008		2008/2009	
Coûts	Masse salariale	1 270 M€		1 228 M€		1 296 M€	
	Coût fonctionnement locaux	441 M€		431 M€		459 M€	
	Autres coûts	654 M€		664 M€		674 M€	
	COÛTS	2 365 M€	-2 %	2 324 M€	5 %	2 430 M€	
Solde disponible pour investissement (CAF nette)		297 M€	-7 %	275 M€	-12 %	243 M€	

Paradoxalement, c'est le 2nd degré qui voit sa performance économique au service de ses projets d'établissements, se détériorer régulièrement.

Quelles sont les causes ?

Une progression plus importante des coûts que celle des ressources. Sur les trois derniers exercices, on peut estimer que les ressources stagnent en 2nd degré, alors que les charges,

tant la masse salariale que les autres coûts, augmentent à un rythme plus rapide que l'inflation.

Le constat, qui appelle probablement à des remises en cause en termes organisationnels et de méthodes de gestion, est qu'il n'y a pas d'effet taille, les économies d'échelles n'apparaissent pas, pour des surfaces d'élèves et des ressources par élève plus importantes.

2ND DEGRÉ : FONCTIONNEMENT MOYEN PAR ÉLÈVE

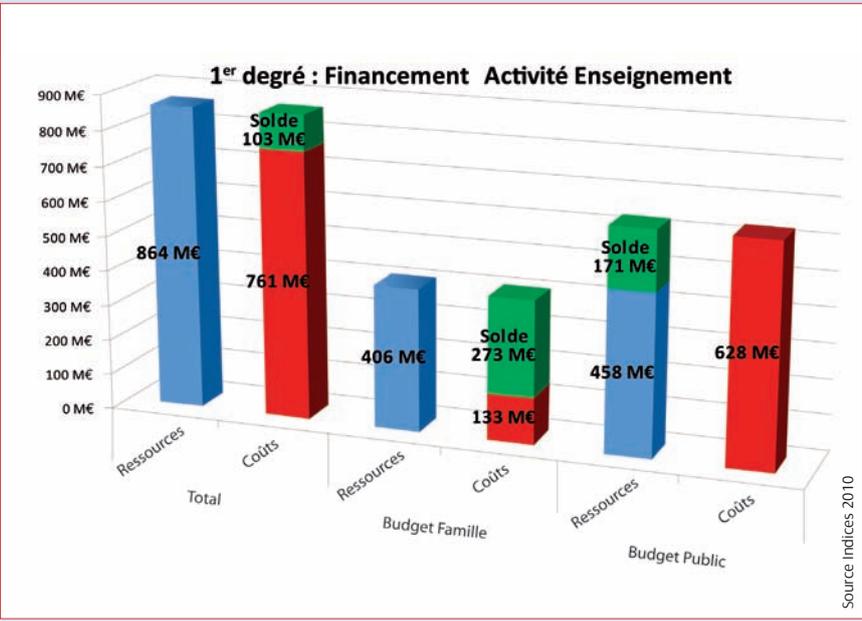
MONTANTS/ÉLÈVE/AN		2006/2007		2007/2008		2008/2009	
Ressources	Contribution familles	456 €		450 €		481 €	
	Activités annexes	95 €		97 €		103 €	
	Total familles enseignement	551 €	-1 %	547 €	7 %	584 €	
	Participations publiques (forfaits externat)	969 €		978 €		957 €	
	Autres subventions	141 €		107 €		176 €	
	Total collectivités publiques	1 110 €	-2 %	1 085 €	4 %	1 132 €	
Autres activités	789 €		749 €		729 €		
RESSOURCES	2 450 €	-3 %	2 381 €	3 %	2 446 €		
		2006/2007		2007/2008		2008/2009	
Coûts	Masse salariale	1 169 €		1 125 €		1 186 €	
	Coût fonctionnement locaux	406 €		395 €		420 €	
	Autres coûts	602 €		608 €		617 €	
	COÛTS	2 177 €	-2 %	2 129 €	4 %	2 223 €	
Solde disponible pour investissement (CAF nette)		273 €	-8 %	252 €	-12 %	223 €	

UN RETARD MOYEN DE LA RESSOURCE PUBLIQUE DE 27 % EN 1^{ER} DEGRÉ

1^{ER} DEGRÉ : FINANCEMENT ACTIVITÉ ENSEIGNEMENT (EN MILLIONS D'EUROS)

Pour la première fois cette année, l'observatoire économique Enseignement catholique a isolé la seule activité principale d'enseignement (encore appelée externat) afin de faire le point des financements respectifs public et privé. Ce que nombre de territoires « outillés » constatent dans leurs approches financières « analytiques » est confirmé par une approche nationale « agrégée » :

◆ Retard significatif du financement public: sur les comptes 2008/2009, le retard moyen est de 27%, en retenant à l'intérieur de nos coûts, ceux qui sont finançables, au regard de la loi scolaire, par les fonds publics; ce constat est renforcé par l'analyse selon laquelle ces coûts agrégés sont plutôt des coûts de sous-fonctionnement en premier degré. Ces coûts réels globaux sont évidemment intégralement financés, les 27% de besoins de financements publics manquants étant couverts par les contributions des familles qui supportent une forme de désengagement des pouvoirs publics.

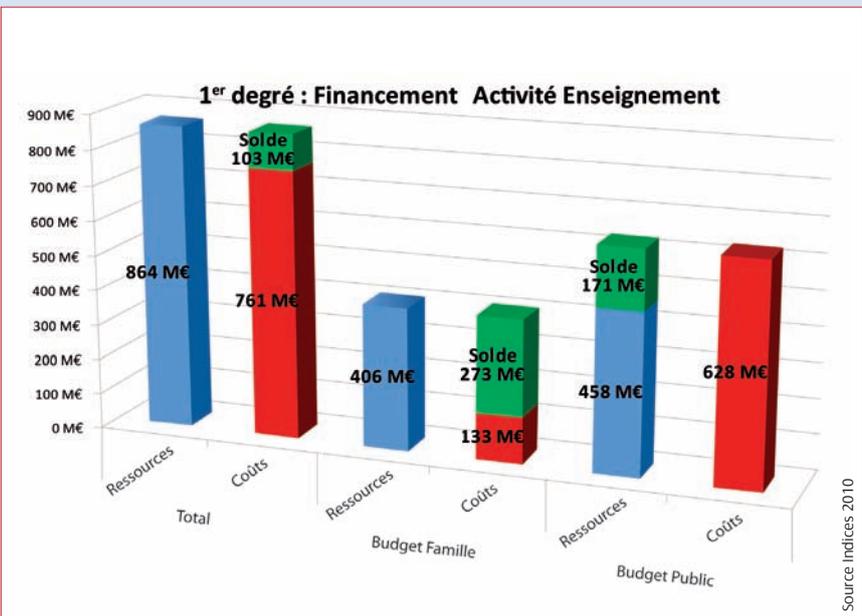


◆ Par voie de conséquence, les contributions familles, qui au demeurant accusent un retard moyen estimé à 100 € au moins par élève (voir plus loin, l'analyse des ressources privées, ne sont affectées que partiellement aux dépenses d'investissement et de caractère propre... d'où la perte de vitesse de l'effort à l'investissement, le risque important en terme d'attractivité et de qualité d'accueil en 1^{er} degré.

UN RETARD MOYEN DE LA RESSOURCE PUBLIQUE DE 23 % EN 2ND DEGRÉ

2ND DEGRÉ : FINANCEMENT ACTIVITÉ ENSEIGNEMENT (EN MILLIONS D'EUROS)

Sur la ressource publique, les constats sont assez similaires en 2nd degré, avec un retard moyen de 23% par rapport à des coûts qu'il est possible d'optimiser pour la partie non directement pédagogique, mais auxquels il serait nécessaire d'agréger de nouvelles dépenses: intervenants extérieurs dans des domaines pédagogiques, culturels, plus spécialisés, équipements pédagogiques encore insuffisants dans les domaines de l'audiovisuel, des réseaux intranet, des outils interactifs, du sport... D'où la difficile réalité de ce retard.

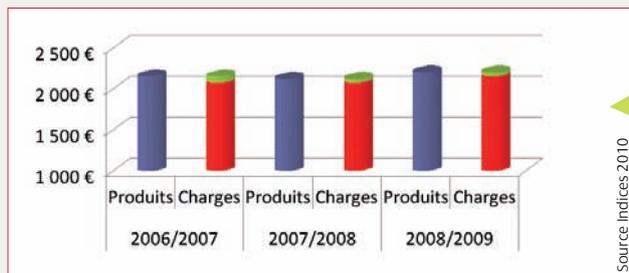


CHARGES/PRODUITS PAR NIVEAU D'ENSEIGNEMENT

CHARGES/PRODUITS: ÉCOLES (TOUTES ACTIVITÉS)

Les tableaux ci-dessous permettent d'analyser la proportion des charges et des produits pour les typologies d'OGEC hors groupes scolaires, principalement en 1^{er} degré, et qui représentent la masse importante des établissements du réseau de l'enseignement catholique.

Nous présentons ici le visage moyen du compte de fonctionnement comptable de l'école, avec toutes ses activités (activité principale d'enseignement et activités complémentaires de restauration, études-garderies...)



Source Indices 2010

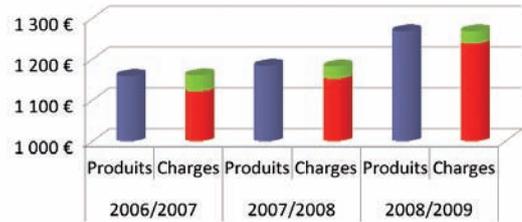
En €, par élève, par an	2006/2007	2007/2008	2008/2009
(Nbre collèges)	101	100	129
Produits	2 148	2 119	2 194
Charges	2 073	2 071	2 155
Résultat Comptable	75	48	39
CAF courante	219	228	221

CAF et résultat comptable se dégradent légèrement entre 2007/2008 et 2008/2009.

CHARGES/PRODUITS: LYCÉES (TOUTES ACTIVITÉS)

Pour mémoire: l'échelle des poids économiques par élève et par an des activités de l'enseignement catholique, demeure: proche de 1000 € en école, proche de 2000 € en collège, proche de 3000 € en lycée.

En niveau lycée, on constate donc la perte régulière et insidieuse de substance financière: l'explication principale réside d'une part dans une maîtrise insuffisante des coûts de structure, et d'autre part dans des tailles d'effectifs trop petites par rapport aux moyens humains et matériels engagés (avec un contexte fluctuant et fragile en termes d'offre de formation).



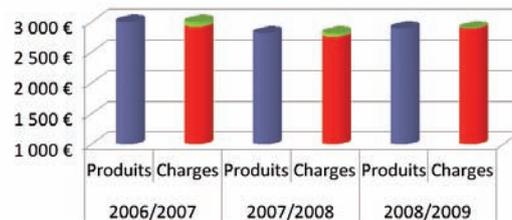
Source Indices 2010

En €, par élève, par an	2006/2007	2007/2008	2008/2009
(Nbre écoles)	1383	1236	1229
Produits	1159	1183	1268
Charges	1121	1152	1237
Résultat comptable	39	30	31
CAF courante	121	117	123

CAF et résultat comptable sont stables entre 2007/2008 et 2008/2009.

CHARGES/PRODUITS: COLLÈGES (TOUTES ACTIVITÉS)

La catégorie collège est probablement celle qui apporte en moyenne, la plus importante valeur ajoutée financière par élève; en effet, pour la première année, et contre toute logique de besoin, la capacité d'autofinancement annuelle par élève est supérieure au collège par rapport au lycée. Pour autant, Le constat sur l'insuffisance chronique de CAF demeure, que ce soit en collège ou en lycée.



Source Indices 2010

En €, par élève, par an	2006/2007	2007/2008	2008/2009
(Nbre lycées)	62	67	77
Produits	2 988	2 806	2 884
Charges	2 906	2 746	2 882
Résultat Comptable	82	60	1
CAF courante	293	275	213

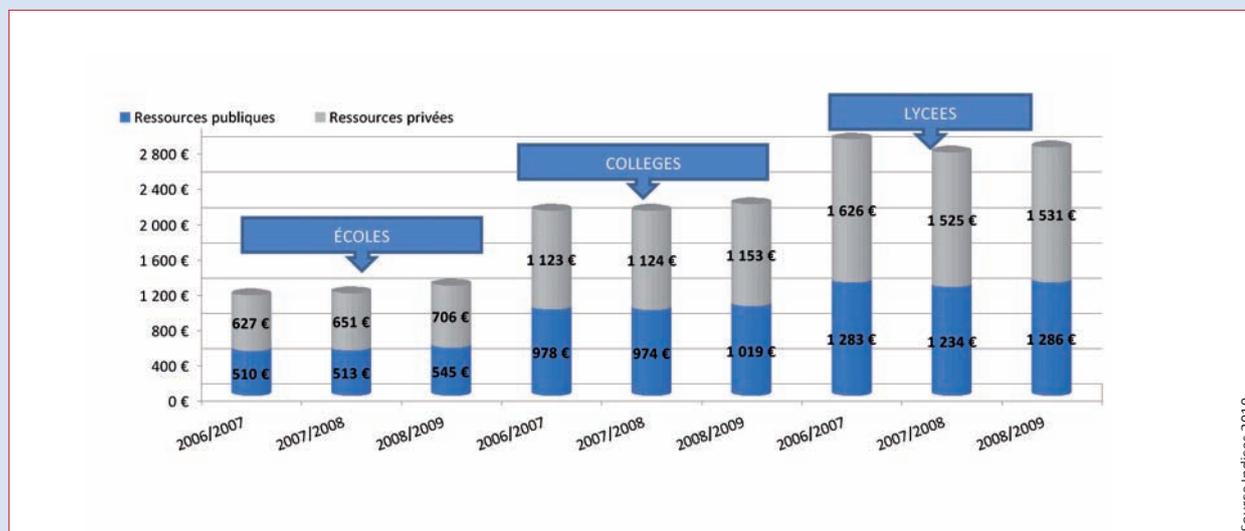
On constate une dégradation importante de la CAF et du résultat comptable en niveau lycée.

RESSOURCES PAR NIVEAU D'ENSEIGNEMENT

RESSOURCES: RÉPARTITION (MONTANT PAR ÉLÈVE EN €)

Une constante: la connaissance des capacités contributives des familles est une nécessité. Le travail approfondi sur une réelle stratégie de tarification, dans un contexte de liberté et d'autonomie pour chaque établissement (en n'oubliant pas

le visa du préfet pour les avenants financiers annuels aux contrats simple et d'association), devient essentiel quand on sait que les ressources privées sont majoritaires dans tous les niveaux d'enseignement.



RESSOURCES PUBLIQUES

RESSOURCES PUBLIQUES: RÉPARTITION

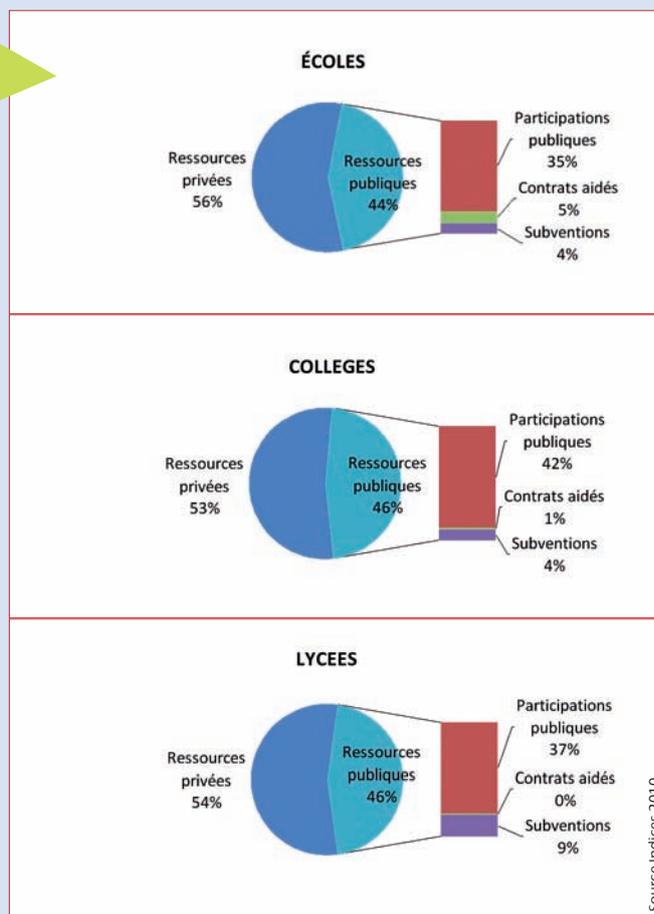
Périmètre :

- ◆ Les forfaits
- ◆ Les autres aides publiques au fonctionnement (aides à caractère social, appels à projets de la part des collectivités publiques...)
- ◆ Les participations/contrats aidés

À noter : la part croissante des aides complémentaires aux forfaits d'externat, particulièrement significative en niveau lycée, les conseils régionaux associant en partie l'enseignement privé sous contrat à des politiques éducatives initiées pour l'enseignement public (nouvelles technologies pédagogiques, liens avec l'entreprise, outils spécialisés dans l'enseignement technique, politiques culturelles et environnementales, stages...).

En lycée, ces aides complémentaires vont atteindre en 2010, 10 % de l'ensemble des aides publiques allouées à l'enseignement privé sous contrat.

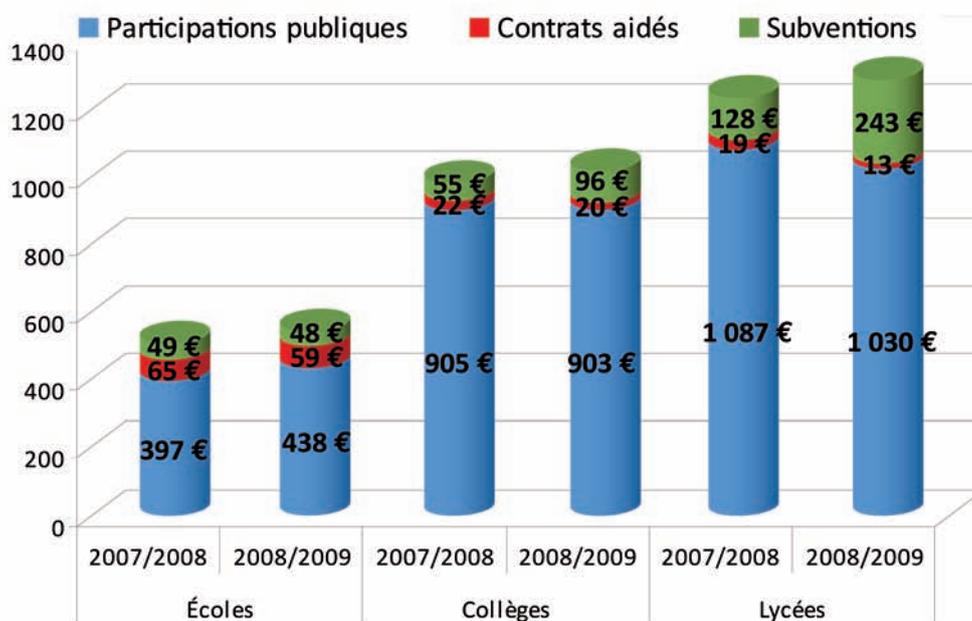
En collège, le réflexe d'associer les collèges privés à la promotion de ce type de thématiques, est sensiblement plus frileux (moins de 5 % de la ressource publique concerne ces participations volontaires. La question pourrait être: devraient-elles n'être que volontaires dans le cadre de nos contrats d'association au service public d'éducation ?)



RESSOURCES PUBLIQUES : ÉVOLUTION

◆ En 1^{er} degré : progression sensible des forfaits communaux et stagnation des aides publiques complémentaires.

◆ En 2nd degré : stagnation des forfaits d'externat et progression des aides publiques complémentaires.



Source Indices 2010

L'AMPLITUDE DES RESSOURCES PUBLIQUES EN COLLÈGE: UN RAPPORT DE 1 à 1,75

Les amplitudes des ressources publiques sont importantes, de l'ordre de 75 % (de 400 à 700 €).

RÉPARTITION DE LA RESSOURCE PUBLIQUE EN COLLÈGE

Pour l'ensemble des collèges catholiques sous contrat d'association du territoire national, la ressource publique moyenne pondérée par élève et par an est la suivante pour l'exercice 2008/2009 :

- Dotation fonctionnement : 256 €
- Forfait TOS : 234 €
- Aide à l'investissement (Loi Falloux) : 80 €
- Total ressource publique moyenne pondérée « département par collégien et par an : 570 €.

AMPLITUDE DES RESSOURCES PUBLIQUES EN LYCÉE: un rapport de 1 à 1,5

Forfaits : une disparité forte : de 600 à 900 € : l'amplitude est de 50 %.

Subventions d'investissement : plus de la moitié des territoires bénéficient d'une aide par élève > à 200 €.

RÉPARTITION DE LA RESSOURCE PUBLIQUE EN LYCÉE

Participation publique moyenne pondérée par élève et par an au titre de l'exercice 2008/2009 :

- ◆ Dotation de fonctionnement : 333 €
- ◆ Forfait TOS : 236 €
- ◆ Aide à l'investissement (Astier/Falloux) : 244 €
- ◆ Total participation publique moyenne pondérée région par lycéen pour l'exercice 2008/2009 : 813 €.

UNE RESSOURCE PUBLIQUE IMPORTANTE MAIS SOUVENT INSUFFISANTE

■ Premier degré « une très grande hétérogénéité des ressources » :

- ◆ Une amplitude importante et inquiétante: une inégalité criante de ressources d'une école à l'autre, au service des projets pédagogiques.
- ◆ Des négociations qui portent leurs fruits dans de nombreux territoires, même si très souvent, « le compte n'y est pas ».
- ◆ Des aides à caractère social à ne pas négliger dans ce contexte, qui permettent à certains territoires de tirer leur épingle du jeu (sur des aides communales aux cantines par exemple).

■ Second degré « de fortes disparités en fonction des territoires » :

- ◆ Un forfait d'État à un niveau qui reste insuffisant et une renégociation à engager pour la période triennale 2012-2014.
- ◆ Des forfaits départements et régions très dispersés en montants.
- ◆ Des montants par élèves qui montrent des marges de négociation sur ce volet des dépenses obligatoires.
- ◆ Une évolution positive des négociations avec la question de la prise en compte des personnels TOS.

■ Synthèse générale: « elles ne couvrent plus ce qui leur incombe »

- ◆ Le retard sur la ressource publique obligatoire correspondant au forfait communal peut être évalué en moyenne à 205 € par élève.
- ◆ Le retard sur la ressource publique obligatoire correspondant au forfait d'externat du 2nd degré peut être évalué en moyenne à 345 € (État + collectivités territoriales).
- ◆ Les ressources publiques dans certains cas ne permettent plus de couvrir les dépenses de fonctionnement dont la masse salariale.

■ Les autres ressources publiques à ne pas négliger

- ◆ Aides aux cantines et aux internats, bourses spécifiques des collectivités d'une part et transports scolaires d'autre part: la politique sociale reste à expertiser comme marge de discussion avec les collectivités.

Politiques spécifiques:

- ◆ Politiques spécifiques des collectivités dans le domaine de l'enseignement: équipements pédagogiques des établissements ou des élèves, soutien de l'enseignement professionnel, activités sportives, culturelles ou liées à l'éducation au développement durable, accompagnement pédagogique, etc.
- ◆ Appels à projets de la part de l'Europe, de l'État, des structures publiques et des collectivités: disposer de l'information, savoir comment répondre...

L'enseignement catholique est très diversement bénéficiaire de ces politiques, et devrait en revendiquer une part légitime.

RESSOURCES PRIVÉES

LES RESSOURCES PRIVÉES: DÉFINITION

Les ressources privées compensent pour partie les ressources publiques défaillantes.

Elles recouvrent deux types de participation financière: les contributions des familles et le paiement de prestations complémentaires (cantine, hébergement...).

- Les contributions familles sont caractérisées par une forte dispersion (voir la cartographie nationale ci-après): amplitude importante de la contribution moyenne collectée par élève et par an (de 1 à 5).

D'où l'importance d'un travail par bassins et territoires: la stratégie d'action doit être avant tout territoriale, en lien avec les projets et leurs ambitions d'une part et les capacités contributives des familles d'autre part.

CHAMP D'UTILISATION DES CONTRIBUTIONS FAMILLES

Les contributions des familles couvrent trois types de dépenses:

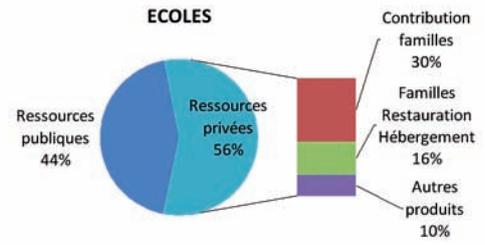
- ◆ Les dépenses afférentes aux dépenses d'investissement immobilier, et à la pastorale.
- ◆ Les dépenses qui sont hors du champ du contrat d'association, liées à des organisations pédagogiques spécifiques, plus élaborées, dépassant le cadre des programmes réglementaires.
- ◆ Les dépenses liées à l'organisation du réseau institutionnel de l'enseignement catholique et à la mise en place de fonds de solidarité pour venir en aide aux établissements plus défavorisés ou pour soutenir des projets.

La première catégorie de dépenses représente environ les $\frac{3}{4}$ de la contribution famille (dite de « scolarité »), les deux catégories suivantes représentent $\frac{1}{4}$.

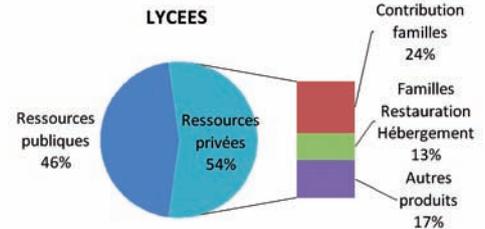
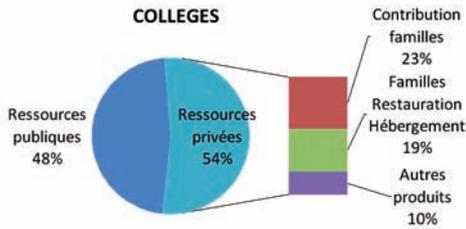
Ressources privées : répartition

La ressource privée pour l'enseignement (contribution des familles et autres produits privés), représente de 34 à 41 % des ressources totales annuelles (publiques et privées confondues).

Même si la facturation familles doit être analysée dans sa globalité, la réflexion sur les contributions liées à l'enseignement, qui représentent en moyenne les 2/3 des participations des familles, est primordiale: c'est la réflexion sur les modalités de financement de nos infrastructures, dans un contexte où il sera difficile, en moyenne, de redimensionner les financements publics.



Source Indices 2010



Source Indices 2010

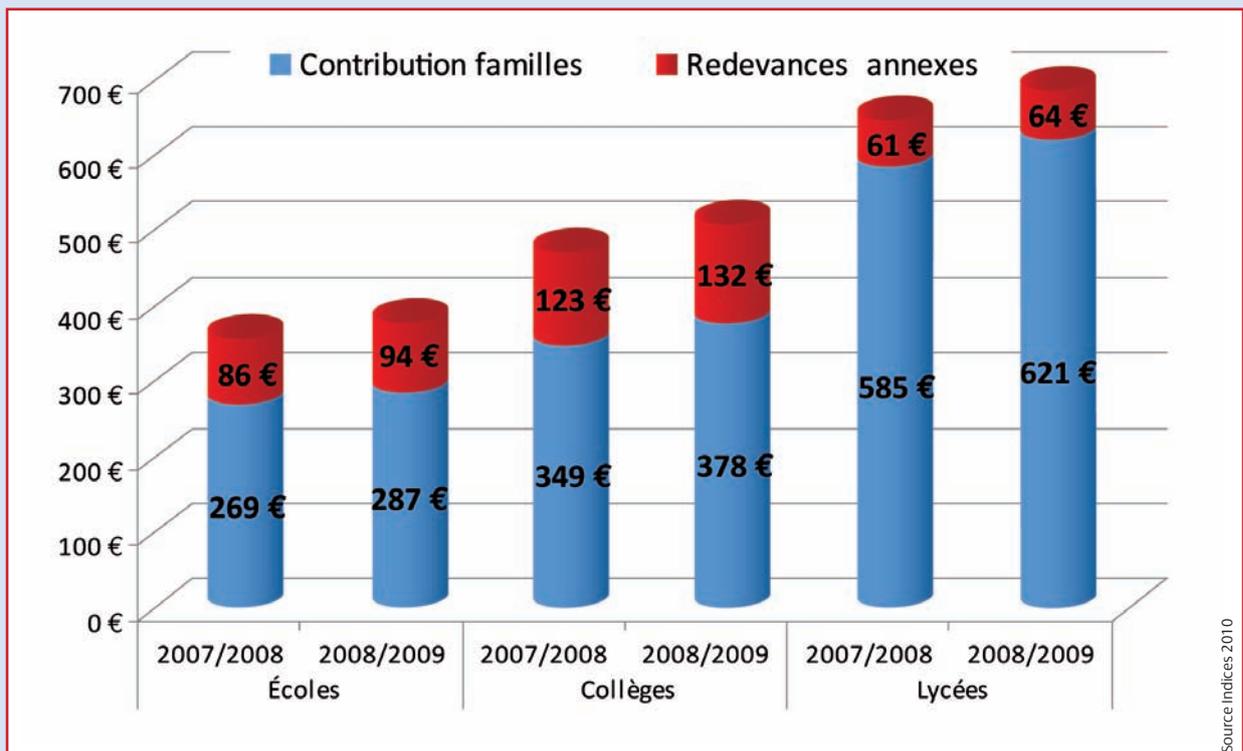
RESSOURCES PRIVÉES CONTRIBUTIONS FAMILLES : « UNE TRÈS FORTE DISPARITÉ SELON LES TERRITOIRES »

Le total de la participation des familles pour la partie enseignement représente en 2008/2009 :

- pour les écoles: 381 €, soit + 7 % par rapport à l'exercice précédent;

- pour les collèges: 510 €, soit + 8 % par rapport à l'exercice précédent;

- pour les lycées: 685 €, soit + 6 % par rapport à l'exercice précédent.



Source Indices 2010

CONTRIBUTION FAMILLE ÉCOLE

Les contributions familles hors Île de France ont une amplitude de 1 à 5. Cette amplitude a plusieurs causes :

- ♦ l'histoire: présence ou non de congrégations qui ont rempli une partie des obligations financières des OGEC ;
- ♦ une disparité des participations financières des communes qui oblige à des « compensations » plus ou moins grandes par les familles ;
- ♦ des politiques très inégales en matière d'investissements ;
- ♦ les catégories socioprofessionnelles des familles qui varient d'un établissement à l'autre ;
- ♦ la très grande hétérogénéité des libéralités et manifestations de soutien qui présente un poids certain en 1^{er} degré.

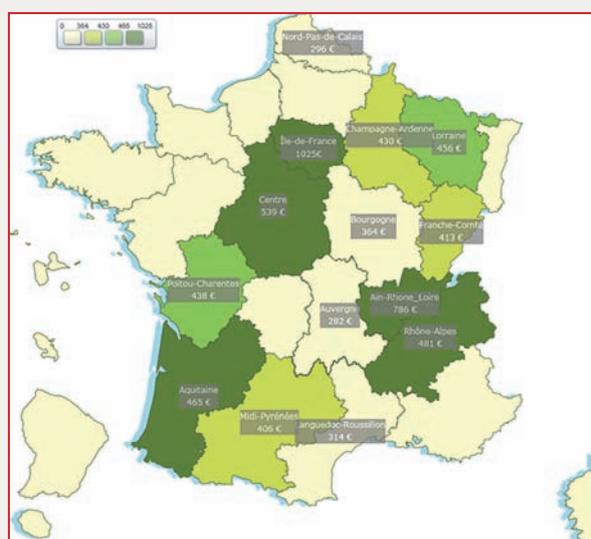


CONTRIBUTION FAMILLE COLLÈGE

L'amplitude des contributions familles en collège est moindre : 1 à 3.

Les motifs principaux d'une amplitude moindre :

- ♦ les ressources publiques sont plus homogènes en niveau collège, même si le transfert de compétences aux départements a conduit à des disparités ;
- ♦ les politiques d'investissements sont inégales ;
- ♦ les catégories socioprofessionnelles sont diverses, mais les audits financiers effectués dans ce secteur font apparaître que les différences constatées dans les contributions d'un établissement à l'autre ne sont pas toujours liées aux différences de possibilités contributives des familles.



Autres ressources privées

PRIX DE VENTE DES REPAS ÉCOLE

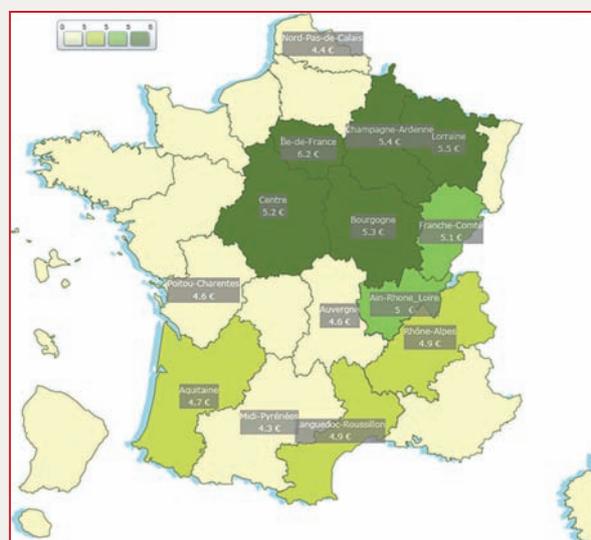
Hors Île de France, amplitude allant de 3 à 5 € liée principalement aux taux de participation financière des communes dans le cadre des mesures à caractère social. L'autre raison est la diversité des conditions d'exploitation des cantines, et du nombre de repas servis.



PRIX DE VENTE DES REPAS COLLÈGE

L'amplitude du prix de vente est moins importante en 2nd degré, pour des motifs de même nature qu'en 1^{er} degré : conditions d'exploitation moins disparates et quasi inexistence de mesures à caractère social en provenance des conseils généraux.

Hors Île de France, amplitude de 4,5 à 5,50 €.



RESTAURATION : DISPARITÉ DES PRIX DE VENTE... ET DES COÛTS

Concernant le prix de vente des repas (hors Île de France, par élève et par an), la base EC-OL 2008/2009 fait ressortir l'évolution suivante, constatée sur le terrain :

- ♦ des prix qui en moyenne, sur l'ensemble des catégories de lycées, sont nécessairement maîtrisés, car relativement élevés (compris entre 5 et 6 € hors Île de France);
- ♦ des prix qui se situent plutôt autour de 5 € en niveau collège (entre 4,50 et 5,50 €);
- ♦ des prix en école situés entre 3 et 5 €, plus difficilement maîtrisables car les coûts sont eux-mêmes difficiles à optimiser (la mutualisation en réseau, groupement d'achats..., étant encore insuffisante). L'amplitude importante en

	2007 / 2008	2008 / 2009	Évolution
École maternelle et élémentaire	3,75 €	3,94 €	+5 %
Collège	4,72 €	4,94 €	+5 %
Lycée général	5,08 €	5,41 €	+7 %
Lycée général et technologique	5,19 €	5,31 €	+2 %
Lycée polyvalent	5,20 €	5,28 €	+2 %
Lycée professionnel	5,22 €	5,31 €	+2 %

1^{er} degré est liée à l'importance des aides financières des communes (par exemple en Bretagne, les participations financières des communes au fonctionnement des cantines de l'enseignement privé sous contrat, sont significatives).

PENSION (PAR ÉLÈVE ET PAR AN)

Des prix accessibles pour des coûts difficiles à supporter

L'enseignement catholique, principalement en milieu rural, accueille des pensionnaires: les informations apportées par la base ECOL font ressortir des tarifs de pensions qui restent modérés eu égard aux coûts de revient moyens: le coût direct de fonctionnement d'un interne, qui ne comprend pas la quote-part d'amortissement et gros entretien des bâtiments hébergeant les pensionnaires, se situe dans une fourchette comprise entre 2500 € et 3000 € (part restauration comprise entre 1500 et 1700 €, part hébergement comprise entre 1000 et 1300 €). Le coût complet d'un pensionnaire, immobilier compris, se situe dans une fourchette comprise entre 3500 € et

4000 € (l'équivalent loyer pour un interne pouvant être évalué à un montant situé entre 800 et 1000 € selon la configuration du local sommeil et la qualité de la construction).

La taille la plus fréquente des internats de l'enseignement catholique est située entre 50 et 100 internes, les hébergements supérieurs à 100 lits étant considérés comme des internats importants. En dessous de 50 pensionnaires, on peut admettre que le déficit financier généré est difficile à supporter, d'où une nécessaire réflexion sur un redéploiement des internats, sur la base de projets éducatifs ambitieux et de moyens réellement adaptés.

	2007 / 2008		2008 / 2009	
	Nombre moyen de pensionnaires	Prix de vente pension	Nombre moyen de pensionnaires	Prix de vente pension
Collège	39	2 055 €	34	2 161 €
Lycée général	50	2 206 €	62	2 524 €
Lycée général et technologique	55	2 501 €	87	2 364 €
Lycée polyvalent	82	2 172 €	64	2 496 €
Lycée professionnel	32	2 027 €	36	2 339 €
Lycée technologique	25	2 183 €	19	2 290 €

SYNTHÈSE RESSOURCES PRIVÉES

RECOMMANDATIONS PAR RAPPORT À UNE STRATÉGIE TARIFS :

- ♦ **Appréhender le « juste prix »**, un rapport qualité/prix qui permet à l'établissement d'assumer financièrement le projet proposé aux parents, et à ceux-ci « d'accepter un prix juste », dimensionné au plus près de leurs capacités contributives.

- ♦ **User de notre liberté dans la mise en place d'une stratégie**: progressivité des tarifs à l'intérieur d'un cycle, passerelle plus facile entre deux cycles, quotient familial, politique sociale plus audacieuse vis-à-vis des fratries notamment...

UTILISATION DES RESSOURCES: LES COÛTS ENGAGÉS

♦ **Fonctionnement:** des charges qui continuent à progresser malgré une stabilité des effectifs. Sont-elles globalement maîtrisées? Où apportons-nous des services nouveaux? Il est important de faire un examen critique de cette situation, le contexte global nous y incite du fait de la nécessité de réduire les coûts de fonctionnement.

♦ **Investissement:** une dynamique d'investissement en panne et largement insuffisante (une part de plus en plus importante des ressources est consommée dans le fonctionnement au quotidien, la capacité d'investir s'érode régulièrement, alors que les besoins d'investissement ne diminuent pas).



COÛTS TOTAUX DE FONCTIONNEMENT DES ÉTABLISSEMENTS (EN MILLIONS D'EUROS)

Dans le budget de fonctionnement consolidé des OGEC, sur les quelques 3.4 milliards engagés, le 1^{er} degré représente un

peu moins de 1 milliard soit environ $\frac{1}{4}$, et le 2nd degré pratiquement 2.5 milliards, soit environ les $\frac{3}{4}$.

Cette proportion est stable, les coûts augmentant globalement au même rythme entre 1^{er} et 2nd degré.

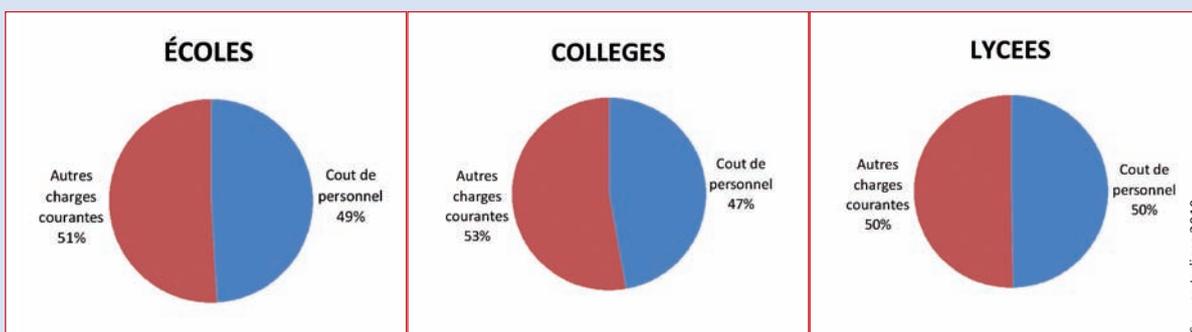
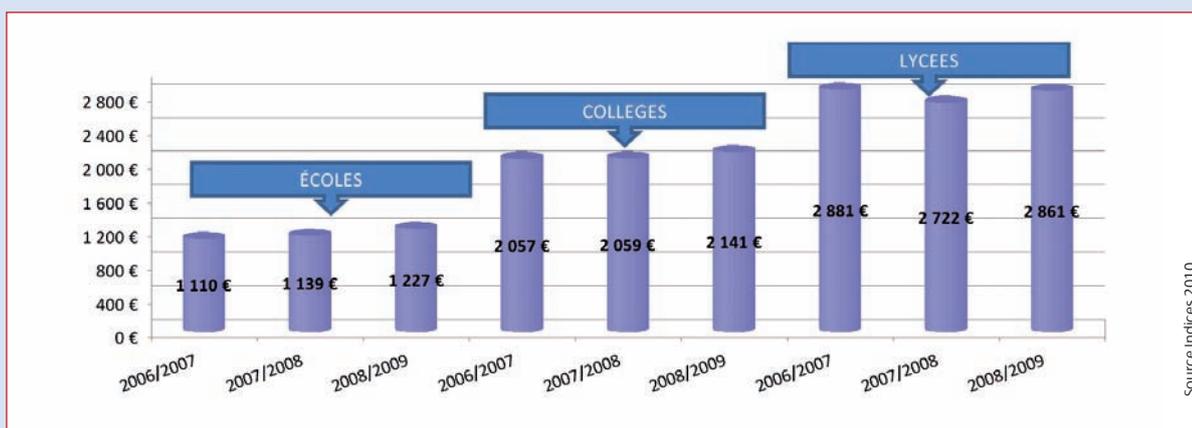
COÛTS TOTAUX PAR NIVEAU D'ENSEIGNEMENT EN € PAR ÉLÈVE ET PAR AN

Un constat général: les moyens humains et les moyens matériels se partagent le budget de fonctionnement total à parts à peu près égales.

La masse salariale se rapproche des 50%, alors que son niveau moyen recommandé, quelles que soient les activités conduites, devrait être plus proche de 45% (voir plus loin l'analyse de la structure de coût de revient souhaitable dans notre secteur professionnel, compte tenu du niveau de res-

sources collectées, et du juste équilibre à trouver entre les différents postes de charges).

Quel juste niveau de dépenses est possible compte tenu des ressources mises à notre disposition, chaque nature de dépense participant à la qualité au quotidien du projet d'établissement (masse salariale, locaux, pédagogie, activités annexes...)?



COÛTS : RÉPARTITION DÉTAILLÉE

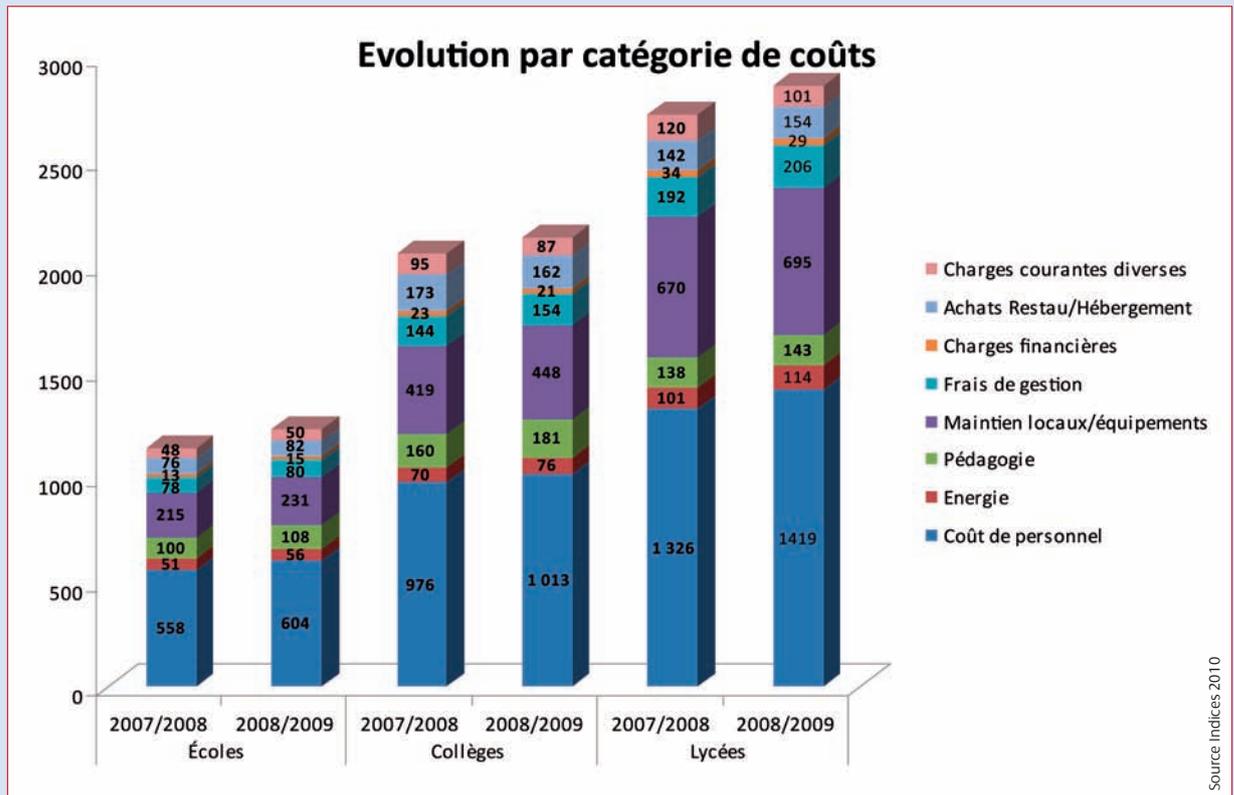
La base « Indices » analyse une structure de coût de revient toutes activités confondues, qui isole et homogénéise pour l'essentiel : une masse salariale complète (qu'elle soit ou non externalisée), des coûts de locaux et équipements de toutes natures (le coût de fonctionnement des infrastructures et équipements de toutes natures), les frais généraux de l'activité principale d'enseignement (pédagogiques et de gestion), les frais généraux des activités complémentaires à l'enseignement (restauration et hébergement), et les frais financiers.

Cette structure de coût est présentée par élève et par an, par niveau d'enseignement.

Commentaires sur cette structure et évolution des coûts (entre 2007/2008 et 2008/2009):

Progressions des coûts totaux par élève et par an qui sont très nettement au-dessus du niveau de l'inflation :

- + 6 % en école (pour une progression des produits de 4 %);
- + 5 % en collège (pour une progression des produits de 4 %);
- + 7 % en lycée (pour une progression des produits de 5 %).



COÛTS : UNE MASSE SALARIALE AGRÉGÉE QUI PREND UNE PART IMPORTANTE DE LA RESSOURCE

Poids global de la masse salariale :

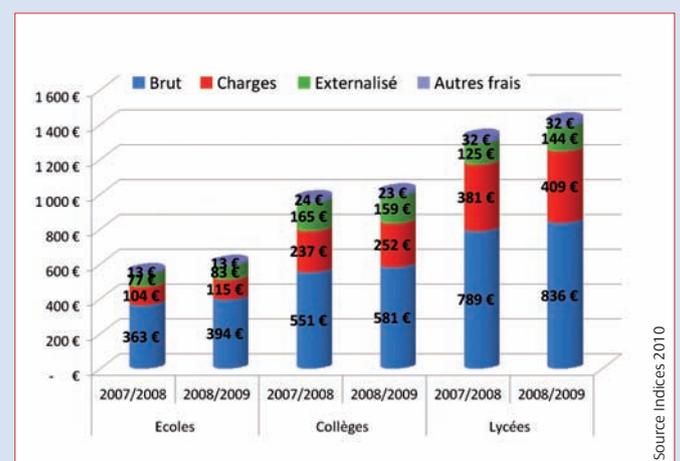
La masse salariale qui représente les moyens humains du projet d'établissement est en constante augmentation.

De façon agrégée, en moyenne, elle prend une part importante des ressources (fourchette de 48 à 51 % aujourd'hui selon les typologies d'établissements) par rapport à nos recommandations qui se situent à 45/47 %.

Elle devrait être dimensionnée pour tenir compte à la fois des besoins et des contraintes économiques globales, tout en apportant une meilleure reconnaissance aux personnels, comme le font aujourd'hui toutes les structures publiques et privées. Le nouveau dispositif GRH est un outil pour mettre en œuvre cette approche.

♦ Le taux de progression de la masse salariale en 1^{er} degré s'explique essentiellement par la revalorisation du statut du chef d'établissement du 1^{er} degré.

♦ Le taux important de progression de la masse salariale en lycée n'a pas de motif apparent (du point de vue du gestionnaire) puisque la ressource publique disponible, dans le même



temps, a progressé deux fois moins vite. Mécaniquement, cela a entraîné un fléchissement de la capacité d'autofinancement dans ce niveau d'enseignement, déjà insuffisante sur l'exercice précédent. Il y aura lieu d'analyser l'évolution de la masse salariale par grandes fonctions, mais les informations ECOL sont encore insuffisantes en ce domaine.

STRUCTURE DE COÛTS RECOMMANDÉE POUR UNE SITUATION BUDGÉTAIRE SAIN

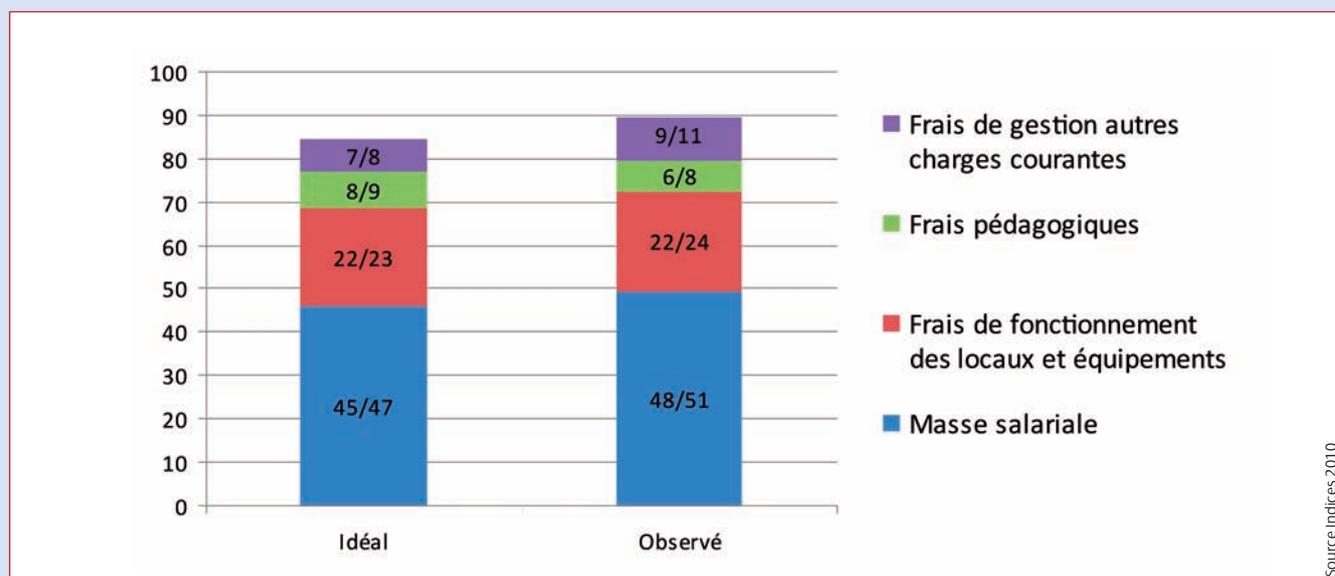
Une structure de coût souhaitable, liée aux spécificités de notre secteur :

Pour 100 de produits de fonctionnement collectés, compte tenu d'un effort à l'investissement nécessaire de 15/17 (qui peut être justifié par ailleurs) les établissements ne doivent pas dépenser plus de 83/85 en fonctionnement, répartis dans des fourchettes précises liées à la configuration de notre métier.

D'aucuns sont surpris par « l'unicité » de la fourchette de structure de coût recommandée. Nous avons régulièrement réfléchi à cette question au sein du groupe de pilotage « Indices ». Toutes nos études statistiques montrent que l'approche des coûts rapportée aux ressources est homogène

quelles que soient les typologies d'établissements. La structure de coût d'un établissement avec hébergement, est très semblable à celle d'un établissement avec restauration sans hébergement, ou encore à celle d'un établissement n'ayant qu'un externat (la structure de coût, c'est la place prise par chaque catégorie de charge composant le coût de revient complet d'une activité).

Les coûts sont proportionnels aux ressources compte tenu par ailleurs de l'exigence d'une marge de fonctionnement à dégager afin de réaliser les investissements annuels nécessaires. Voir plus loin l'analyse spécifique effectuée sur les structures avec hébergement.



STRUCTURE DE COÛTS OBSERVÉE

L'utilisation moyenne des ressources est la suivante :

Sur 100 collectés, 89/92 sont dépensés, c'est-à-dire que le solde disponible pour l'investissement (capacité d'autofinancement) se situe à 8/11. Dans ce cadre, les dépenses se répartissent selon le schéma ci-dessus.

Au vu des tableaux de bord financiers détaillés « Indices », les constats suivants peuvent être effectués :

- ◆ les coûts énergétiques par élève augmentent sensiblement (de 8 à 10 %) ;
- ◆ les frais de gestion, surdimensionnés depuis plusieurs exercices, sont stabilisés (ils sont composés en proportion sensiblement égale des cotisations au réseau de l'enseignement catholique, et d'autres frais (bureau, honoraires, déplacements, téléphone-internet...)) ;
- ◆ les charges financières diminuent, les nouveaux emprunts ne remplaçant pas les anciens
- ◆ les coûts relatifs aux activités annexes (restauration...) bien que surdimensionnés également, sont stabilisés ;

◆ enfin, les frais de locaux se répartissent ainsi :

- frais de fonctionnement courants dits « d'occupant » ou « locataire » (30 %) couverts par le forfait fonctionnement/collectivités territoriales (entretiens courants, maintenance...)
- frais de gros entretiens et amortissements dits de « propriétaire » (70 %) couverts essentiellement par les contributions des familles.

Cette répartition est stable, les deux natures de charges évoluant au même rythme, prenant une part constante des produits.

Toutefois, cet « effort à l'immobilier » couvert par la contribution famille est inégal selon les niveaux d'enseignement, et en moyenne, insuffisant.

UN EFFORT À L'IMMOBILIER ENCORE INSUFFISANT PAR MANQUE DE FINANCEMENT

Il s'agit d'un effort dit « de propriétaire » qui comprend, selon les conditions juridiques d'occupation des locaux, les amortissements des bâtiments et agencements/installations, les gros entretiens, les loyers ainsi que les assurances et impôts. Cet effort est couvert par la contribution familles; l'effort à l'immobilier représente au moins les $\frac{3}{4}$ de l'utilisation de la contribution, le $\frac{1}{4}$ restant allant aux dépenses de caractère propre (projet pastoral et éducatif propre et fonctionnement du réseau de l'enseignement catholique).

L'effort à l'immobilier nécessaire est évalué à partir d'un « équivalent/loyer » par élève.

Les constats chiffrés sont clairs, ils confirment le constat visuel que l'on peut faire souvent, d'un immobilier et d'in-

frastructures pédagogiques qui commencent à souffrir de l'insuffisance d'effort à l'investissement, surtout en 1^{er} degré; ce retard de l'effort à l'immobilier en 1^{er} degré est compensé partiellement par les interventions des fonds de solidarité financière mis en place dans une partie des territoires; ces fonds devront se renforcer devant les enjeux d'amélioration de la qualité d'accueil dans les petites et moyennes structures. L'autre piste importante, c'est une reconfiguration des périmètres économiques et juridiques des établissements: des synergies significatives à mettre en place, des mutualisations à renforcer, des organisations sociales à faire évoluer, des ressources privées à redimensionner...

En € Par élève et par an	Contributions familles*	Contributions familles	Effort à l'immobilier	Effort à l'immobilier	Taux d'insuffisance d'effort à l'immobilier
	(objectif)	(constaté)	(objectif)**	(constaté)	
Écoles	300/400	365 €	250/300	143 €	42 à 55 %
Collèges	450/550	523 €	400/450	306 €	25 à 35 %***
LGT	650/750	705 €	550/650	503 €	5 à 20 %***
LP	650/750	613 €	600/700	592 €	1 à 15 %***

* Les contributions des familles et les redevances annexes liées à l'enseignement couvrent essentiellement l'effort à l'immobilier, et pour une part plus réduite, les dépenses de caractère propre: pastorale, projets pédagogiques spécifiques, équipements pédagogiques non couverts par des ressources publiques, financement du réseau enseignement catholique...

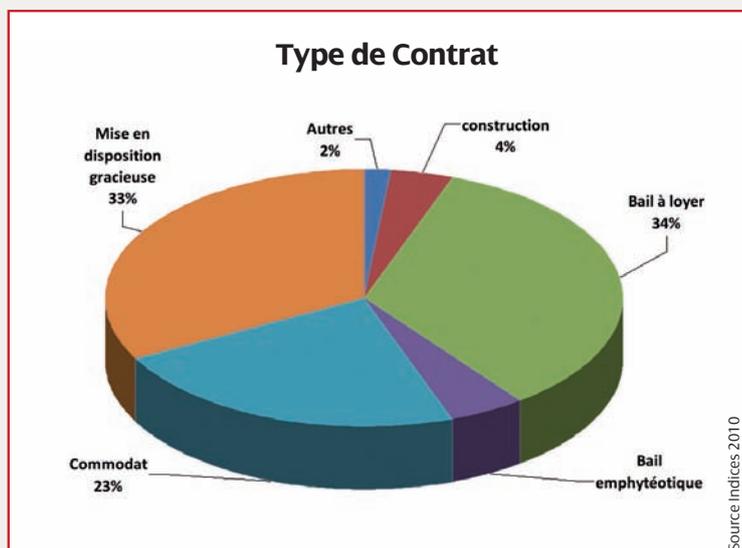
** Équivalent loyer (nombre moyen de m² par élève x coût de reconstruction au m² x 4 %).

*** À relier aux ressources éventuelles Falloux, Astier et taxe d'apprentissage.

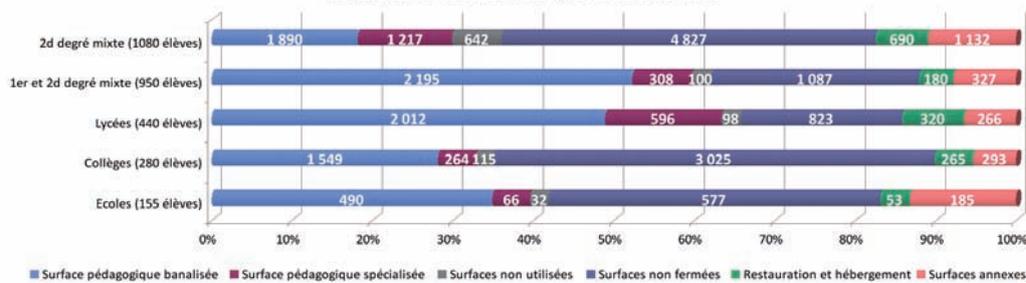
IMMOBILIER : TYPES DE CONTRAT

Configuration d'ensemble des conditions juridiques d'occupation des locaux: 66 % des OGEC ont un contrat qui met clairement à leur charge « d'occupants », les amortissements et gros entretiens principalement, car aucune charge, ou une charge symbolique, de loyer n'est transférée aux propriétaires.

Pour les 34 % restants, il n'est pas sûr que les loyers transférés soient à la hauteur des moyens nécessaires permettant aux propriétaires de remplir toutes leurs obligations.



Répartition des surfaces par type d'établissement



Source Indices 2010

RETARD ANNUEL DE L'EFFORT À L'INVESTISSEMENT : 250 M€

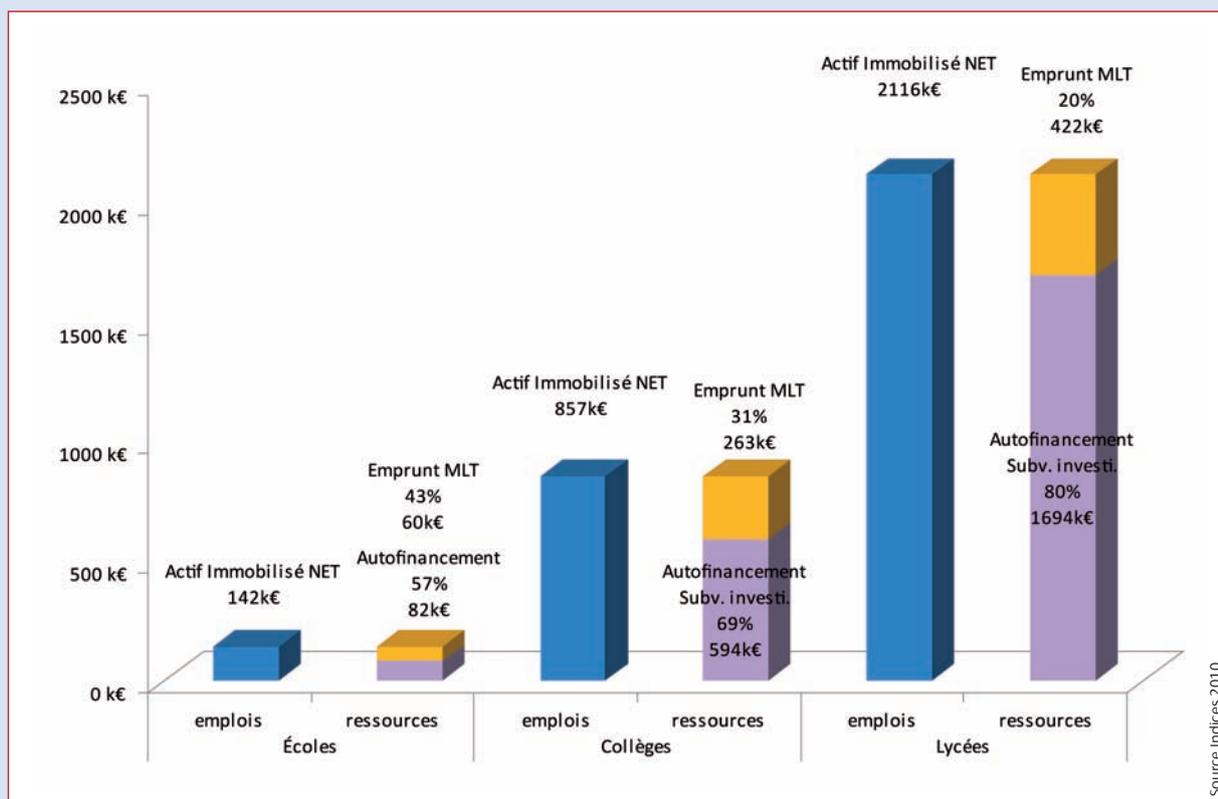
UN EFFORT À L'INVESTISSEMENT INSUFFISANT, TRÈS INÉGAL ET EN DIMINUTION

L'analyse bilantielle qui permet de présenter ce schéma par niveau d'enseignement apporte les enseignements suivants :

- ◆ L'effort à l'investissement net cumulé par élève, constaté dans les bilans comptables des OGEC, reste très bas en 1^{er} degré, et a tendance à se tasser en 2nd degré (passage de 2 K€ à 1.9 K€ en collège, et de 3.7 K€ à 3.4 K€ en lycée).

- ◆ Une très grande inégalité entre 1^{er} et 2nd degré dans la capa-

cité d'investir au service des projets proposés aux familles: l'écart par élève est pratiquement de 1 à 4 alors qu'il devrait être de 1 à 2.5 au regard des recommandations d'efforts à l'investissement respectifs.



Source Indices 2010

L'objectif d'effort à l'investissement annuel calculé à partir de l'équivalent loyer par élève (c'est uniquement l'investissement de renouvellement) devrait être :

- ◆ En 1^{er} degré : 229 900 000 € d'objectif
119 548 000 € constaté
110 352 000 € de retard

- ◆ En 2nd degré : 586 650 000 € objectif
447 744 000 € constaté
138 906 000 € de retard

Environ 250 millions par an d'insuffisance d'effort à l'investissement annuel pour l'ensemble du secteur de l'enseignement catholique (125 € par élève).

LES CAUSES D'UNE FRAGILITÉ

Les motifs d'un taux d'OGEC important en situation de grande fragilité financière sont nombreux :

- ◆ régions rurales avec difficultés démographiques ;
- ◆ insuffisance de pilotage et d'accompagnement institutionnels (anticipation, schéma de redéploiement de l'offre, accompagnement de gestion insuffisants...);
- ◆ maîtrise insuffisante des coûts ;
- ◆ faiblesse chronique des ressources ;
- ◆ regroupements insuffisants des établissements ;
- ◆ .../...

Le pourcentage d'OGEC sous la barre des 5 % de taux de CAF, c'est-à-dire sans aucune capacité interne de faire face aux travaux immobiliers, se situe selon les régions répertoriées entre 6 et 44 %.

Sept régions sont particulièrement touchées, avec un taux proche de 30 % et plus.

Conclusion

Une démarche de progrès est à construire.

- Mieux observer pour mieux analyser.
- Mieux analyser pour mieux anticiper et agir.
- Agir pour ne pas subir mais piloter la gestion d'établissements.
- Mettre en place des schémas de déploiement sans attendre de nouvelles amplifications des fragilités.

En effet, dans le cadre de schémas de redéploiement et développement territoriaux, des défis majeurs se présentent à nous :

- Optimiser les ressources par réseaux d'établissements et territoires.
- Mutualiser de manière plus significative les coûts, dont les masses salariales (dans les domaines de la gestion, de l'encadrement...)
- Distribuer ou déployer différemment, en réseaux terri-

Par rapport aux constats précédents :

Les dépôts de bilan et fermetures restent encore marginaux ; les principales raisons sont :

- ◆ les regroupements ;
- ◆ les maintiens en respiration artificielle par des soutiens financiers territoriaux permettant la seule continuité du fonctionnement ;
- ◆ les investissements non réalisés, reportés, (mais jusqu'à quand?)
- ◆ un fort bénévolat et des manifestations de soutien qui permettent de boucler le budget de fonctionnement annuel ;
- ◆ la forte subsistance de contrats aidés en 1^{er} degré ;
- ◆ le sous-fonctionnement parallèle à l'absence d'investissements (paupérisation des projets).

toriaux, les fonctions annexes à l'enseignement comme la restauration, l'hébergement...

- Innover : inventer des formules nouvelles de portage économique et juridique de nos activités (groupes, fédérations, GIE...).

Pour répondre à ces défis majeurs, nous devons entrer dans une posture collective :

Nous unir et travailler en synergie, chacun à sa place, mais dans une collégialité territoriale bien comprise et assumée. Construire et mettre à jour régulièrement un schéma prospectif et de développement territorial formalisé avec des objectifs à moyen terme, des moyens pour les atteindre, une méthode et un calendrier et une évaluation régulière.

Notre secteur doit entrer délibérément, avec transparence et conviction, dans une démarche de projet qui manifeste le meilleur des professionalismismes.

LES CHIFFRES CLÉ 2009

ÉTABLISSEMENTS		SALARIES	
Nombre d'OGEC	5 200	Nombre de salariés OGEC (personnes physiques)	80 638
Nombre d'unités pédagogiques	8 400	Nombre d'équivalents temps pleins	51 652
		Masse salariale personnel OGEC	1 526 M€
BUDGET (EN MILLIONS D'EUROS)			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		3 715 M€	
	RECETTES FAMILLES	2 023 M€	RESSOURCES DEDIEES
	RECETTES PUBLIQUES	1 692 M€	567 M€
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		3 369 M€	
	MOYENS HUMAINS	1 799 M€	BESOINS
	MOYENS MATERIELS	1 570 M€	816 M€
SOLDE DE FONCTIONNEMENT (CAF)		346 M€	SOLDE RESSOURCES/BESOINS INVESTISSEMENT
			- 249 M€

Thème : « Gouvernance territoriale : un enjeu pour les OGEC ».

Dates : 26 et 27 mars 2011.

Lieu : Palais des congrès de Nancy.

■ **Le contexte des Journées nationales :**

Nous sommes sans ambiguïté au service de l'Enseignement catholique, dans ce cadre, tout ce que nous faisons doit prendre en compte les défis d'avenir qui sont les siens :

- une évolution contrastée des effectifs par niveau d'enseignement (baisse en 1^{er} degré, croissance en 2nd degré) et par territoire (baisse dans certains et croissance dans d'autres du fait de la démographie) ;
- une évolution prévisible en baisse importante des moyens en poste d'enseignant sur les trois prochaines rentrées ;
- la difficulté à mobiliser de manière importante des moyens financiers issus de la sphère publique pour faire face à nos besoins de financement tant de fonctionnement que de l'investissement ;
- la nécessité de faire face aux problématiques immobilières.

Dans cette perspective et compte tenu de ses compétences et de ses missions, la FNOGEC propose à l'Enseignement catholique de construire une réflexion collective et de se doter d'outils partagés pour préparer l'avenir.

Dans le cadre de ses Journées nationales, elle propose de travailler sur le thème global de « La gouvernance territoriale – un enjeu pour les OGEC ».

L'objectif n'est pas de traiter de l'organisation territoriale de l'Enseignement catholique, mais bien de l'organisation des réseaux d'établissements dans un bassin de vie ou bassin de formation. Nous avons la conviction forte que seule une réflexion territoriale qui permette de proposer aux familles des projets éducatifs et des schémas de formation dans le cadre d'une organisation territoriale construite, peut nous permettre de faire face aux défis globaux du réseau et en particulier aux défis de gestion.

En termes d'outils et d'approche, nous proposons d'aborder trois thèmes :

- la prospective
- l'immobilier scolaire
- la gouvernance territoriale.

■ **Trois thématiques de travail**

Prospective et territoire

◆ **Objectifs :**

- Faire partager par les acteurs concernés, la nécessité au niveau d'un territoire (bassin de vie



Nancy, la place Stanislas de nuit.

- bassin de formation) d'engager une démarche collective de prospective.
- Donner quelques éléments généraux de cadrage d'une démarche de prospective.

Immobilier scolaire

◆ **Objectifs :**

- Dans le cadre spécifique de l'Enseignement catholique : état de la situation (propriétaire/affectataire, état des lieux économique, besoins de financement, adaptation du réseau).
- Quelle méthode pour la mise en place de schémas directeurs immobiliers concertés et viables, en phase avec le projet territorial et les projets d'établissements ?

Outils pour un projet territorial

- ◆ **Objectif :** proposer des outils de mise en place d'une démarche territoriale pour un réseau d'établissements dans un bassin de vie.

■ **Appel à présentation de projets**

Ces Journées nationales sont un temps d'échange et de réflexion. Pour permettre cet échange, nous

POUR VOUS INFORMER

Une rubrique sur les Journées nationales sera prochainement créée sur le site de la FNOGEC (www.fnogec.org) dans laquelle vous pourrez trouver le programme des deux jours, les bulletins d'inscription et toute autre information relative à ce temps fort.



Les Journées nationales 2009 avaient été un succès.

souhaitons valoriser des expériences réussies dans les territoires, au niveau des UDOGEC, des DDEC ou CAEC, des tutelles dans les domaines de travail des Journées nationales. Compte-tenu des thèmes évoqués ci-dessus: prospective, immobilier scolaire, outils pour un

projet de territoire ; nous vous invitons à nous faire connaître vos expériences dans ces domaines afin d'alimenter la réflexion collective. Pour ce faire n'hésitez pas à nous adresser une fiche de présentation, soit par mail, contact@fnogec.org, soit par courrier.

DR

ABONNEMENT À L'ARC BOUTANT - ANNÉE 2010-2011

Ce numéro de septembre est le dernier que vous recevez si vous n'avez pas pensé à vous abonner pour cette année scolaire 2010-2011. Si vous souhaitez **continuer à recevoir L'Arc boutant**, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner votre bulletin d'abonnement dans les plus brefs délais: au 30 septembre 2009, les abonnements non réglés seront définitivement résiliés.

Bulletin téléchargeable sur le site : www.fnogec.org
rubrique "publications" - Arc boutant"

*NB: Ne pas tenir compte de ce rappel
si vous avez déjà réglé votre abonnement*



Nous vous rappelons que, depuis septembre 2010, l'Arc boutant est diffusé gratuitement, sous sa forme électronique, à tous les présidents d'OGECS par le biais de leur UDOGEC ou UROGEC.

TABLEAU DE BORD

CHIFFRES UTILES

SMIC horaire au 01.01.2010 : 8,86 €
SMIC mensuel brut au 01.01.2010 pour 151,67 h : 1 343,77 €
Plafond de Sécurité sociale mensuel au 01.01.2010 : 2 885 €
Valeur du point de la fonction publique au 01.07.2010 : 55,5635 €
Valeur du point PSAEE au 01.09.2010 : 57,49 €
Grilles de salaires : www.fnogec.org , rubrique : « législation sociale-salaires »
Valeur du point CFA-CFC au 01.01.2009 : 70,65 €

Codes IDCC

CONVENTIONS COLLECTIVES

0390	professeurs du secondaire hors contrat et sous contrat mais non contractuels
1334	psychologues
1446	hors contrat technique
1545	primaire
2408	PSAEE et documentalistes
2152	CFC-CFA

AGENDA

23-24.09 :	formation INDICES Prévisionnel (51)
24.09 :	CPN FPC
22.09 :	formation ECM
25-26.09 :	formation attachés de gestion (4 ^e session)
28.09 :	formation PSAEE (UDOGEC 33)
30.09 :	CPN Prévoyance et CNS Prévoyance
02.10 :	formation PSAEE (UDOGEC 50)
07.10 :	formation PSAEE (UDOGEC 14)
09.10 :	formation PSAEE (UDOGEC 76)
12-13.10 :	formation INDICES Prévisionnel (02)
13.10 :	formation PSAEE (UDOGEC 30)

SAMEDI
11 DÉCEMBRE 2010

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



Pastorale

LA PRIÈRE, MOTEUR DE L'ACTION

Au moment où se met en place un nouveau cadre pour améliorer les relations employés-employeurs dans nos établissements catholiques d'enseignement, il convient d'établir possible et aventure, expérience et découverte, raison et utopie, espérance et contingence, ouverture et identité, sécurité et sérénité, pour que cette autre façon de « *vivre ensemble* » ouvre, chez nous, des horizons nouveaux.

C'est en quelque sorte notre manière à nous, gestionnaires, de « *naviguer au large* » comme nous y invitait le 21 mai 2010 à Rungis, Éric de Labarre, secrétaire général de l'Enseignement catholique, lors du premier rendez-vous de la liberté éducative.

L'état de la mer influe sur la navigation. Les vents y sont parfois contraires. Ainsi les alizés du « *nouveau lycée* » nous amèneront, malgré tout, à augmenter, quelque peu, nos budgets pour accompagner financièrement sa mise en place et son fonctionnement. Par contre, l'ouragan de la suppression de postes d'enseignants va secouer violemment certains de nos navires, surtout les plus petits.

Face à la tornade, il nous faudra nous organiser différemment, nous « *arc-bouter* », innover surtout, pour sortir au mieux de cette dépression. Ce sera un nouveau cap important pour l'Enseignement catholique. Nous aurons, à la place qui est la nôtre, pour remplir la mission de gestion qui nous est confiée et en suivant le carnet de bord qu'est le projet pédagogique de l'établissement, à trouver les moyens financiers et de gestion pour atteindre ce nouveau cap. Dans cette avancée au large, plusieurs escales nous seront proposées. Il en est une importante pour nous, celle des Journées nationales de la FNOGEC, au mois de mars 2011 à Nancy. Toutes celles et tous ceux qui naviguent avec nous y sont vivement invités. Les équipages aussi ont besoin de savoir vers où ils se dirigent.

Paradoxalement, sur cette immensité océane, confondue dans l'amplitude infinie du cosmos, nos embarcations paraissent bien frêles et amènent leurs occupants au confinement. C'est sans compter sur l'ouverture des cœurs et des esprits et la recherche d'une vie intérieure.

Devant tout nouveau chantier, l'Évangile nous



suggère de nous arrêter, de prendre le temps, de nous asseoir, de méditer. Parmi les saints, dont la fête marquera le milieu de ce premier trimestre scolaire, les plus actifs, comme tous les autres n'avaient et n'ont qu'un seul carburant pour stimuler leur énergie dans l'action ou la méditation : **la prière**. Quel que soit leur emploi du temps, l'instant de la prière était primordial, vital pour eux comme il l'est pour nous ; peut-être que nos équipages ont parfois tendance à l'oublier ! Le chemin de la sainteté sur lequel nous marchons, plus ou moins de notre plein gré, est rude, et parfois déroutant. Encombrés que nous

sommes de nous-mêmes, de nos lâchetés, de nos certitudes, de nos lâchetés, nous avons du mal à nous maintenir sur cette route. Mais le Christ est là pour nous relever, nous pardonner, nous soutenir, nous accompagner. Et la force que nous apporte la prière, la seule dont nous ayons réellement besoin, c'est l'amour.

« *Il ne faut pas se satisfaire de donner de l'argent ; l'argent n'est pas assez, car il peut s'acquérir. C'est de nos mains (de notre engagement, de notre disponibilité, de notre dévouement) que les pauvres (et les autres aussi) ont besoin pour être servis, c'est de nos cœurs qu'ils ont besoin pour être aimés. La religion du Christ est l'amour, la contagion de l'amour* », disait Mère Teresa ⁽¹⁾.

Que nos navires soient les propagateurs de cet amour envers toutes celles et tous ceux qui leur font confiance ! Pour que le vent soit porteur et favorable, il faut que la prière lui apporte le souffle nécessaire. Bon vent à chacune de nos communautés éducatives.

Philippe Vrignon.

Secrétaire de la FNOGEC, membre de la commission pastorale

⁽¹⁾ Bienheureuse Mère Teresa, *La joie du don*.

Fondé en 1952 - Directeur de la publication : Jacques GIROUX - Secrétariat de rédaction : Sophie Agueh

Mise en page : B.S.E. Île-de-France-Centre - Imprimerie : Jouve - N° CP : 1109 G 85707 - Abonnement : 21 € les 10 n° - FNOGEC/ARC BOUTANT
277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05 - Tél. 01 53 73 74 40 - Fax. 01 53 73 74 44 - Email : contact@fnogec.org - Site internet : www.fnogec.org